



Comité Régional des Services de Transport

MARNE

RELEVÉ DE CONCLUSIONS

Réunion du jeudi 7 décembre 2017 à 18h30
Maison de la Région – Châlons-en-Champagne

DIRECTION DES
TRANSPORTS
ET DE LA MOBILITE

Service Offre de Transport
et Territoires (SO2T)

Tél. : 03.26.70.31.45



Le présent relevé de conclusions ne reprend pas l'intégralité des débats mais en présente une synthèse. Les interventions des participants du COREST ainsi que les précisions apportées sont regroupées par thème. Certains éléments de réponse ont été ajoutés post-réunion dans le présent relevé.

Le relevé de conclusions et la présentation réalisée lors du COREST Marne sont mis en ligne sur le site internet de la Région Grand Est.

Présidence du COREST Marne :

Mme Martine LIZOLA, Conseillère régionale

Région Grand Est :

M. Florian WEYER, Directeur des Transports et de la Mobilité

M. Christophe BRASS, Chargé de missions Territoire Marne et Ardennes

M. Florent BALLANFAT, Chargé de mission

Mme. Agnès BOBROWSKI, Responsable du Pôle transports Marne, Agence territoriale de Châlons-en-Champagne

SNCF – Mobilités :

M. David POTIER, Directeur clients en territoire

Mme Véronique AUDOUY, Responsable lignes TER Marne

SNCF – Réseau :

Mr Eric WITTENMEYER, responsable de l'Unité Voyageurs

M. Patrick KERGUIGNAS, Gestionnaire de capacité et ordonnancement travaux Champagne-Ardenne

La liste des participants est jointe en annexe.

Mme Martine LIZOLA, succédant à Mme Valérie BEAUVAIS à la présidence du COREST Marne, souhaite la bienvenue aux participants. Elle présente les excuses de Mme Françoise FERAT, Sénatrice de la Marne, Mme Aina KURIC, Députée de la Marne, M. René-Paul SAVARY, Sénateur de la Marne et M. David VALENCE, Vice-Président du Conseil Régional Grand Est, en charge des Transports, Déplacements et Infrastructures.

Elle précise que le COREST est une instance de concertation ouverte à tous et qui se réunit annuellement, complétée tout au long de l'année de Groupes de Travail Techniques (GTT), en comité restreint, pour approfondir les échanges sur une problématique ciblée. Aussi, même si le territoire du COREST est vaste, la Région garde le souci de la proximité qui se traduit non seulement par ces GTT, mais aussi par l'installation de 12 agences de la Région sur l'ensemble du territoire.

Elle rappelle les réalisations en matière de transports de voyageurs depuis le dernier COREST Marne :

- une nouvelle convention TER unifiée
- une nouvelle gamme tarifaire pour le réseau TER, qui permet des économies significatives pour tous les voyageurs champardennais,
- le transfert de compétence des transports interurbains et scolaires
- l'élaboration du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET)

- l'adoption du Dispositif d'Intervention Régional Grand Est (DIRIGE), destiné à accompagner l'aménagement des gares et des points d'arrêts routiers aux côtés des collectivités locales.

M. Florian WEYER, Directeur des Transports et de la Mobilité présente ensuite la nouvelle gamme tarifaire mise en place à l'échelle du Grand est à compter du 1^{er} septembre 2017, qui offre des tarifs en baisse pour l'ensemble des voyageurs de Champagne-Ardenne :

- des tarifs plus simples et plus lisibles pour tous les habitants du Grand Est, valables pour tous les trajets TER dans le Grand Est ;
- pour les voyageurs occasionnels : des cartes de réduction plus avantageuses que dans les 3 anciennes régions ou que les cartes nationales de SNCF,
- pour les voyageurs réguliers : des abonnements, construits sur les principes des classes d'âge, à très bas prix, notamment pour les jeunes,
- pour les voyageurs en difficulté : des tarifs solidaires valables sur tout le territoire régional.

Mme Agnès BOBROWSKI, Responsable du Pôle Transports de l'Agence territoriale de Châlons-en-Champagne, commente ensuite la nouvelle compétence exercée depuis le 1^{er} septembre 2017 par la Région dans le domaine des transports scolaire et interurbain.

SNCF Mobilités présente la vie des lignes régionales TER relevant du COREST Marne:

- *Reims/Fismes*
- *Reims/Laon*
- *Reims/Champagne-Ardenne TGV*
- *Reims/Epernay*
- *Reims/Châlons-en-Champagne*
- *Châlons-en-Champagne/Verdun.*

SNCF Réseau présente les principaux travaux 2017, ceux programmés en 2018 et expose les premiers éléments sur les opérations envisagées en 2019/2020.

L'ensemble de la présentation est jointe en annexe du présent relevé de conclusions.

Mme LIZOLA tient à souligner que si la Région est Autorité Organisatrice des Transports régionaux de voyageurs, SNCF Mobilités a la mission de l'exploitation et du quotidien des usagers et doit rendre des comptes à son donneur d'ordre.

M. WEYER expose le rôle de SNCF Réseau et de l'Etat en matière d'infrastructures ferroviaires. La Région intervient dans ce domaine de manière volontariste afin de préserver les circulations ferroviaires.

Les remarques suivantes sont ensuite formulées :

TARIFICATION

M. Roland ROUYERE, Rail Avenir, demande si la tarification TER s'applique à la ligne routière Châlons-en-Champagne/Verdun. Il souhaite par ailleurs que les associations d'usagers soient consultées sur l'harmonisation tarifaire des transports scolaires et interurbains.

M. Pascal ERRE, Conseiller Régional, remarque que la nouvelle gamme tarifaire met davantage à contribution la classe moyenne et s'interroge sur la gratuité des transports scolaires.

M. WEYER confirme que la tarification TER s'applique à l'ensemble du réseau TER, ferroviaire et routier.

S'agissant de l'harmonisation tarifaire des transports interurbains et scolaires, il précise un premier temps consacré au transport scolaire ; les communes, intercommunalités, Départements, l'Education Nationale, les associations de parents d'élèves seront concertés. Une seconde étape sera consacrée aux transports interurbains, pour lesquels toutes les parties prenantes seront consultées

Mme LIZOLA, souligne que la nouvelle gamme tarifaire TER bénéficie également aux classes moyennes dans la mesure où les cartes PRIMO et PRESTO permettent d'obtenir des tarifs plus avantageux qu'auparavant en Champagne-Ardenne. Par ailleurs, le prix des abonnements pour les jeunes de moins de 26 ans a fortement baissé.

EXPLOITATION

M. Bruno REVEL, usager de la ligne Châlons-Reims, fait état de nombreuses suppressions de trains, sans substitutions routières. Il relaie l'inquiétude d'usagers au sujet de l'accompagnement non systématique des trains par des contrôleurs.

M. Olivier GUERIN, usager, confirme les propos de M. REVEL en soulignant la suppression récurrente de trains entre Châlons et Reims. Il exprime néanmoins sa satisfaction quant à l'augmentation du nombre de services sur cette ligne au Service annuel 2017.

M. ERRE note un manque important de conducteurs et propose une collaboration entre SNCF et la Région pour leur formation.

M. Krystof BOULNOY, Association la mode fait son défilé, souhaite une augmentation du nombre d'arrêts à Aÿ.

M. Anthony RENNWALD, usager de la ligne Reims-Laon, remet une pétition d'usagers portant sur les points suivants :

- le maintien des horaires
- l'allongement du temps de parcours lié aux retards/suppressions
- l'inquiétude quant à la suppression des contrôleurs
- la nouvelle gamme tarifaire TER qui reste limitée au périmètre géographique du Grand Est
- la mauvaise qualité de l'information en situation perturbée

M. ROUYERE s'interroge sur les conditions requises permettant la conduite à agent seul.

M. David POTIER, Directeur Clients en territoire, SNCF Mobilités, précise que les suppressions de trains sont essentiellement dues au manque de conducteurs lié à une forte augmentation des arrêts maladie et à la nécessité de former de nouveaux conducteurs. Il expose aussi les difficultés nationales de recrutement des conducteurs en raison des contraintes du métier. Il ajoute, qu'en cas de suppression de train, il n'est pas toujours possible

de mettre en place une substitution routière, en raison de l'indisponibilité de matériel roulant chez les autocaristes.

M. WEYER, informe que des études sont en cours sur la desserte Reims-Epernay, notamment pour la création d'arrêts supplémentaires à Aÿ, mais que des compromis restent à trouver entre le temps de parcours et la politique d'arrêts.

M. POTIER, souligne que l'accompagnement non systématique requiert des infrastructures et un matériel roulant adaptés. Il signale un taux de fraude très élevé sur les petits parcours. Il rappelle que les expériences déjà mises en œuvre en Alsace et Lorraine démontrent que des équipes mobiles de contrôle permettent une meilleure efficacité et une plus grande flexibilité en matière de contrôle de titres de transport.

M. WEYER fait part du travail à mener avec la Région Hauts-de-France pour formaliser un accord de réciprocité tarifaire.

Hors réunion, il est fait état de la tarification « Pass'Actifs Picardie » applicable notamment dans sa version annuelle sur cette ligne.

TRAVAUX

M. Jean-Pierre PINON, Maire de Fismes, exprime sa satisfaction concernant la réalisation de travaux entre Reims et Fismes et s'interroge sur l'éventualité d'une remise en service voyageurs du tronçon Fismes/La Ferté-Milon.

M. ERRE note que la Région intervient en lieu et place de l'Etat dans le domaine des infrastructures ferroviaires.

M. ROUYERE pose la question de la régénération de la ligne ferroviaire Châlons-en-Champagne/Verdun.

M. WEYER informe que la ligne La Ferté-Milon/Fismes ne relève pas la région Grand Est. Il conviendrait de prendre l'attache de la Région Hauts de France ainsi que de la Direction territoriale SNCF Réseau Hauts de France. Il rappelle ensuite que 800 kilomètres de voie ferrées sont menacées de fermeture en région Grand Est si des travaux ne sont pas réalisés rapidement. Cette priorité passe avant toute réouverture de ligne.

DIRIGE

M. PINON souhaite connaître les dispositifs de la Région en matière d'aménagement de parking, plus particulièrement en gare de Fismes.

M. BOULNOY fait part du mauvais état des écrans d'information en gare d'Aÿ.

M. WEYER évoque les critères d'éligibilité au programme DIRIGE mis en place par la Région. Il invite M. PINON à se rapprocher des services de la Région aux fins de transmission du règlement d'intervention.

M. POTIER, informe de la réalisation de travaux en gare d'Aÿ courant 2018

AUTRES

M. Yves DETRAIGNE, Sénateur de la Marne, fait part des dysfonctionnements récurrents sur la ligne Vallée de la Marne.

M. ERRE, remarque également une mauvaise qualité de service sur la ligne Vitry-le-François/Saint-Dizier.

M. WEYER informe tout d'abord que la ligne Vitry-le-François/Saint-Dizier relève du COREST Haute-Marne qui s'est réuni le 9 novembre dernier à Chaumont. La présentation et le compte rendu sont disponibles sur le site internet de la Région.

Il expose ensuite les difficultés de la ligne interrégionale Vallée de la Marne qui fait l'objet d'un COREST spécifique, dont la présidence est partagée avec la Région Hauts-de-France. Il estime le délai nécessaire à un rétablissement complet de la qualité de service à plusieurs années. Il rappelle les mesures déjà prises en matière de matériel roulant, notamment la mise en place de nouveaux trains de type Coradia Liner (les plus récents et les plus confortables de toute la Région) en heures creuses et la rénovation des voitures Corail. Il précise enfin les travaux d'infrastructures en cours sur la ligne.

M WEYER présente ensuite les évolutions de l'offre de transport au SA 2017 et précise qu'elles doivent dorénavant être stabilisées. A cet effet, la Région et SNCF travaillent à la définition d'une stratégie d'offre et de service de transport ferroviaire à l'horizon 2020.

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, Mme LIZOLA remercie les participants pour la richesse des échanges. Elle invite les participants à se retrouver autour du verre de l'amitié en guise de conclusion.

ANNEXE

Liste des présents/excusés du COREST Marne

Présidence du COREST :

Mme Martine LIZOLA, Présidente du COREST Marne, Conseillère régionale de la Région Grand Est, Adjointe au Maire de Châlons-en-Champagne, en charge de la culture, du patrimoine et du tourisme

Elus et leurs représentants, CESER, AOT :

Mme Anne COLBACH, Adjointe au Maire d'Ay
M. Yves DETRAIGNE, Sénateur de la Marne
M. Pascal ERRE, Conseiller régional
Mme Emilie GOUTHIER, Conseillère régionale
M. Jean-Pierre PINON, Maire de Fismes
Mme Roxane BLONDY, Directrice Mobilité et Déplacement, Châlons Agglo.
Mme Carole BABEL, Directrice Kéolis Châlons-en-Champagne
Mme. Laurie GORRIA, DDT 51

Associations, usagers, divers :

M. Claude RAJAIN, association rail avenir
M. Roland ROUYERE, association rail avenir
M. Krystof BOULNOY, association « la mode fait son défilé »
M. Bruno REVEL, usager
M. Olivier GUERIN, usager
Mme Claudine MARIE, usagère
Mme Maly DIATTA, usagère
M. Anthony RENNWALD, usager
Mme Sonia LEGENDRE, l'Hebdo du Vendredi
Mme Sophie PURON, AUDC

SNCF Mobilités :

M. David POTIER, Directeur Clients en territoire
Mme Véronique AUDOUY, Responsable lignes TER Marne

SNCF Réseau :

M. Eric WITTENMEYER, Responsable de l'unité voyageurs
M. Patrick KERGUIGNAS, Gestionnaire de capacité et ordonnancement travaux
Champagne-Ardenne

Personnel de la SNCF et représentants des organisations syndicales :

Mme. Emmanuelle MOISSONNIER, Comité régional CGT
M. Joaquim FERREIRA, Président de l'UD 51 CFTC

Région Grand Est :

M. Florian WEYER, Directeur des Transports et de la Mobilité
Mme Agnès BOBROWSKI, Responsable du Pôle transports de l'Agence Territoriale de
Châlons-en-Champagne
M. Christophe BRASS, Chargé de missions Territoire Marne et Ardennes
M. Florent BALLANFAT, Chargé de mission, Territoire Aube et Haute Marne
M. Dominique JOSSE, Assistant Service Offre Transport et Territoires

Excusés :

Mme Françoise FERAT, Sénatrice de la Marne
Mme. Aina KURIC, Députée de la Marne
M. René-Paul SAVARY, Sénateur de la Marne
M. David VALENCE, Vice-Président du Conseil régional Grand Est, en charge des transports,
Déplacements et Infrastructures